



VILLE DE  
**Châtillon**

DIRECTION DE LA COMMUNICATION  
DES ÉVÈNEMENTS  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Service de la vie associative

asso@chatillon92.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté · Égalité · Fraternité*

**Aux Présidentes et aux  
Présidents des associations châtilloises**

Châtillon, le 4 septembre 2023

**OBJET : CAMPAGNE DE SUBVENTION 2024**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Ville de Châtillon a ouvert sa campagne de demande de subvention pour le fonctionnement de votre association pour l'année 2024. Vous trouverez dans ce mail, mais également sur le site internet de la commune (ville-chatillon.fr), un dossier de demande de subvention qui permet depuis 2021 de traiter les demandes en toute transparence.

Vous le savez, l'équipe municipale a fait le choix de soutenir la réalisation des projets qui sont les vôtres. Et donc aussi les nôtres.

Parce qu'ensemble, nos initiatives permettent de renforcer le vivre ensemble, l'envie, le goût des autres. Parce qu'avec vous, nous souhaitons faire de Châtillon un lieu de vie dynamique et harmonieux.

Vos actions sont essentielles pour faire de notre ville un territoire inclusif et solidaire pour toutes et tous.

Nous sommes impatients de découvrir les activités et les projets que chaque association proposera aux Châtillonnaises et Châtillonnais. Le service de la vie associative reste à votre entière disposition pour vous accompagner et répondre à l'ensemble de vos questions.

Nous vous rappelons que ce dossier, avec l'ensemble des pièces complémentaires, doit être transmis par courriel à l'adresse **asso@chatillon92.fr** ou déposé au service de la vie associative en Mairie, **1 Place de la Libération, 92320 – Châtillon**, au plus tard le **13 novembre 2023**.

**L'adjoint  
délégué à la vie associative  
Conseiller départemental**

**Lounes ADJROUD**

**L'adjointe  
déléguée aux finances  
et à la commande publique**

**Françoise MONTSENY**

